

RCS : MACON Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00046 Numéro SIREN : 330 221 029 Nom ou dénomination : TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000326

Désignation de l'entreprise : T.C.M. SASU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2		
Adresse de l'entreprise 287 Rue Mâcon Chaintré		71000 MACON		
Durée de l'exercice précédent* 1 2				
Numéro SIRET* 3 3 0 2 2 1 0 2 9 0 0 0 4 5		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 1		
		N-1 3 0 0 6 2 0 2 0		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	66 889	20 176
	Fonds commercial (1) AH	AI	49 546	49 546
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ	352 467	376 259
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 013 087	262 518
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	405 294	170 439
Immobilisations en cours AV	AW			
Avances et acomptes AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV		
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
Autres immobilisations financières* BH	BI	25 926	25 926	
TOTAL (II) BJ		BK	1 837 737	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	128 786	
	En cours de production de biens BN	BO	233 315	
	En cours de production de services BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR	BS		
	Marchandises BT	BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	11 928	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	33 099	
	Autres créances (3) BZ	CA	115 047	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	25 346	
Disponibilités CF	CG	55 233		
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	21 509		
TOTAL (III) CJ		CK	58 445	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	1 896 183	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	25 926	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR		
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

Dépôt au Greffe le :

- 1 FEV. 2022

TRIBUNAL de COMMERCE
de MÂCON

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : T.C.M. SASU

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.000.....)	DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 165 559
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	107 155
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 822 714
			1 715 559
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	462 077
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	43 525
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	76 891
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	747 302
	Dettes fiscales et sociales	DY	788 644
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	7 206
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 125 645
			2 952 281
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 948 358
			4 667 840
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 932 378
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	96 011

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : T.C.M. SASU

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD	5 938 384	FE	28 970	FF	5 967 354	5 552 318	
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 938 384	FK	28 970	FL	5 967 354	5 552 318	
	Production stockée*					FM	36 630	(218 166)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 500	10 166	
	Autres produits (1) (11)					FQ	15 151	19 126	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 027 634	5 363 445
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 260 344	1 458 023
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	15 557	8 328
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 020 673	2 299 829
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	93 253	107 698
	Salaires et traitements*						FY	941 516	888 041
	Charges sociales (10)						FZ	391 326	358 160
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	190 919	171 865
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	17	7
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 913 605	5 324 811
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	114 029	38 634
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		1 307	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP		1 307	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 753	5 125	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	9 753	5 125	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 753)	(3 818)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	104 276	34 816	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2021

Page 33

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : T.C.M. SASU

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 835		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 571	10 164	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	26 406	10 164	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2	68	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		2 530	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2	2 598	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	26 404	7 566	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 526	1 890	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	6 054 040	5 374 917	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 946 886	5 334 424	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	107 155	40 492	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
	(3) Dont {	IG			
	(4) Dont {	HP			
	(5) Dont {	HQ			
	(6) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(7) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(8) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(9) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(10) Dont transferts de charges	A1	8 500	9 851	
	(11) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(13) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	A8				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A9				
	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Charges et produits / exo ant				8 835	
CESSION IMMO				17 571	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : T.C.M. SASU

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	121 851	KE		KF	14 760	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	728 726	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	1 121 437	KT		KU	155 742	
	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	176 459	KW		KX	34 854	
	Matériel de transport *			KY	150 756	KZ		LA	22 064	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	196 718	LC		LD	8 108	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	2 374 095	LO		LP	220 769	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
		Autres participations			8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières			1T	25 926	1U		1V			
TOTAL IV			1Q	25 926	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	2 521 873	0H		0J	235 529
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste 1		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	136 611	LW	136 611	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG	728 726	MH	728 726	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	1 575	MJ	1 275 605	MK	1 275 605	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU	4 941	MM	206 372	MN	206 372	
		Matériel de transport		IV	8 285	MP	164 535	MQ	164 535	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	204 826	MT	204 826	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY	14 801	NG	2 580 064	NH	2 580 064	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7	
		Autres participations			I0		0X		0Y	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	25 926	2F	25 926		
TOTAL IV			I3		NJ	25 926	NK	25 926		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	14 801	0L	2 742 601	0M	2 742 601

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : T.C.M. SASU

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : T.C.M. SASU

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	58 228	PF	8 662	PG		PH	66 889
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	322 056	PW	30 410	PX		PY	352 467
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	898 575	QA	116 086	QB	1 575	QC	1 013 087
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	93 290	QE	17 477	QF	4 941	QG	105 826
	Matériel de transport	QH	114 854	QI	8 421	QJ	8 285	QK	114 990
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	174 615	QM	9 864	QN		QO	184 478
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 603 391	QV	182 258	QW	14 801	QX	1 770 848
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	1 661 619	QP	190 919	QQ	14 801	QR	1 837 737

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S4
	Inst. gales, agenc. et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V5
	Mat. bureau et unif. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8				X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

ACORA BOURGOGNE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : T . C . M . SASU							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6		O7		O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	33 099	6U		6V		6W	33 099
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	25 346	6Y		6Z		7A	25 346
	TOTAL III	7B	58 445	TY		TZ		UA	58 445
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	58 445	UB		UC		UD	58 445
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	21
Permanence ou changement de méthodes	21
Informations générales complémentaires	21
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	22
Etat des amortissements	22
Etat des échéances des créances et des dettes	23
Composition du capital social	23
Evaluation des créances et des dettes	23
Détail des produits à recevoir	24
Détail des charges à payer	24
Détail des charges constatées d'avance	25
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	25
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	26

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	121 851		14 760
Installations générales agencements aménagements des constructions	728 726		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 121 437		155 742
Installations générales agencements aménagements divers	176 459		34 854
Matériel de transport	150 756		22 064
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	196 718		8 108
TOTAL	2 374 095		220 769
Prêts, autres immobilisations financières	25 926		
TOTAL	25 926		
TOTAL GENERAL	2 521 873		235 529

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			136 611	136 611
Installations générales agencements aménagements constr.			728 726	728 726
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 575	1 275 605	1 275 605
Installations générales agencements aménagements divers		4 941	206 372	206 372
Matériel de transport		8 285	164 535	164 535
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			204 826	204 826
TOTAL		14 801	2 580 064	2 580 064
Prêts, autres immobilisations financières			25 926	25 926
TOTAL			25 926	25 926
TOTAL GENERAL		14 801	2 742 601	2 742 601

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	58 228	8 662		66 889
Installations générales agencements aménagements constr.	322 056	30 410		352 467
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	898 575	116 086	1 575	1 013 087
Installations générales agencements aménagements divers	93 290	17 477	4 941	105 826
Matériel de transport	114 854	8 421	8 285	114 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	174 615	9 864		184 478
TOTAL	1 603 391	182 258	14 801	1 770 848
TOTAL GENERAL	1 661 619	190 919	14 801	1 837 737

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	8 662				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	30 410				
Instal.techniques matériel outillage indus.	116 086				
Instal.générales agenc.aménag.divers	17 477				
Matériel de transport	8 421				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 864				
TOTAL	182 258				
TOTAL GENERAL	190 919				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 926	25 926	
Clients douteux ou litigieux	39 719	39 719	
Autres créances clients	2 471 057	2 471 057	
Personnel et comptes rattachés	712	712	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 205	8 205	
Taxe sur la valeur ajoutée	106 129	106 129	
Charges constatées d'avance	21 509	21 509	
TOTAL	2 673 258	2 673 258	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	96 063	96 063		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	366 014	172 748	193 267	
Fournisseurs et comptes rattachés	747 302	747 302		
Personnel et comptes rattachés	189 505	189 505		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	107 401	107 401		
Taxe sur la valeur ajoutée	464 800	464 800		
Autres impôts taxes et assimilés	26 937	26 937		
Groupe et associés	43 525	43 525		
Autres dettes	7 206	7 206		
TOTAL	2 048 753	1 855 487	193 267	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	160 337			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
SOFINOX	1 000.0000	500			500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS, FACT A ETABLIR	
- FAE SCANIA	30 034
PERSONNEL PDTS A RECEVOIR	
- REMBOURSEMENTS FORMATION	583
Total	30 617

Détail des charges à payer

	Montant
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	
- INTERETS EMPRUNTS &DETTES	52
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- FIDACT	2 040
- Solde SOFINOX 2020/2021	30 000
- Refact Multi SOFINOX	12 748
- ACORA 4e Acompte	4 896
- ACORA	222
- Refact Flotte SOFINOX	12 087
- CLEAN PART'NER	96 000
- CREAT'INOX	665
- CREAT'INOX	90
- FGINOX	310
- FGINOX	13
- PROCESS TUYAUTERIE	12 545
- Refact Bris machine	886
- Refact Mission	1 020
- Refact RC SOFINOX	31 753
- INTERETS BANCAIRES &S/ESC	479
- CETIM	4 201
- PERSONNEL EXTE.A L'ENTREP	6 510
- FOURN. NON STOCKE GDF	433
- FOURN.NON STOCK.(ELECT.)	159
- FOURN.NON STOCK.(ELECT.)	552
- FOURN.NON STOCK.(ELECT.)	564
- PERSONNEL EXTE.A L'ENTREP	2 800
- PERSONNEL EXTE.A L'ENTREP	6 048
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	
- INTERESSEMENT 2021	9 067
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	
- AGEFIPH 2020	2 558
- AGEFIPH 2021	1 280
ETAT AUTRES CH. A PAYER	
- CAP TF 2021	16 981
- CAP CVAE 2021	7 422
TA A PAYER	658
FPC A PAYER	295
Total	265 335

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- FOIRE ET EXPOSITIONS	1 517		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	13		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	423		
- ENTRETIEN MATERIEL	530		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	460		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	5 429		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 153		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 191		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	447		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	248		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	282		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 265		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 633		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 265		
- MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 653		
Total	21 509		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	36 315
60 à 64 ans	1 à 5 ans	16 514
55 à 59 ans	6 à 10 ans	109 727
45 à 54 ans	11 à 20 ans	111 123
35 à 44 ans	21 à 30 ans	144 328
moins de 35 ans	plus de 30 ans	158 142
Engagement total		576 149

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible
- taux d'actualisation et de revalorisation : 2% (inflation comprise)

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SOFINOX	SARL	600 000	71000 MACON

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072020	et clos le	30062021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
T.C.M. SASU		287 Rue Mâcon Chaintré Parc d'Activités Mâcon TGV Loc 71000 MACON	
SIRET	3 3 0 2 2 1 0 2 9 0 0 0 4 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SARL SOFINOX 287 Rue Mâcon Chaintré
Parc d'activités Mâcon TGV Loch 71000 MACON

SIRET 4 4 2 4 3 1 3 4 2 0 0 0 2 5

B ACTIVITE

Activités exercées	CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	66 813	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur art 44 octies A		Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ACORA BOURGOGNE 5 rue du 19 Mars 1962 71000 SANCE Tél: 03 85 38 97 58		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 14/10/2021 Lieu: MACON
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Président
			Signature SOFINOX SARL
Examen de conformité fiscale (ECF)			

TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE

"T.C.M."

SAS AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

**Parc d'Activités MACON-TGV-LOCHE
287, Rue Macon Chaintré
71000 - MACON**

==--==

RCS MACON 330 221 029

==--==

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 13 DECEMBRE 2021**

Chère Actionnaire,

Vous êtes appelée en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 JUIN 2021 de notre société.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre Société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice net de 107.155 € après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons d'affecter conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Cet exercice clos le 30 JUIN 2021 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 5.967.354 € contre 5.552.318 € lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de l'ordre de 7,47 %.

Ce chiffre d'affaires réalisé se décompose comme suit :

<u>- Production vendue de biens</u>	5.967.354 €
* Ventes fabrications	5.847.657 €
* Ventes fabrications 10 %	6.255 €
* Ventes produits Export	1.800 €
* Ventes exonérées	78.410 €
* Ventes fabrication INTRACOM	27.170 €
* Ventes produits résiduels	6.061 €

Compte tenu de l'augmentation des travaux en cours (production de biens) pour 36.630 €, des remboursements assurances pour 512 €, des remboursements formation pour 7.988 €, des produits divers de gestion courante pour 31 €, des produits divers 2G PROCESS pour 360 €, des produits divers LAITINOX pour 9.600 €, des produits divers SOFINOX pour 360 €, des produits divers CLEAN PARTNER pour 4.800 €, le total de nos produits d'exploitation s'élève à 6.027.634 €.

Le tableau ci-dessous vous donne l'évolution de nos charges d'exploitation de l'exercice social clos le 30 JUIN 2021 par rapport à l'exercice précédent :

	2020 - 2021 -----	2019 - 2020 -----
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)	1.260.344	1.458.023
Variation de stock (matières premières et approv.)	15.557	8.328
Autres achats et charges externes	3.020.673	2.299.829
Impôts, taxes et versements assimilés	93.253	107.698
Salaires et traitements	941.516	888.041
Charges sociales	391.326	358.160
Dotations aux amortissements sur immo.	190.919	171.865
Dotations aux provisions au actif circulant	-	32.860
Autres charges	17	7
	-----	-----
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5.913.605	5.324.811

Compte tenu de ces éléments, notre résultat d'exploitation est positif pour 114.029 €.

Nous supportons des charges financières pour 9.753 €, ce qui nous donne un résultat courant avant impôt positif pour 104.276 €.

Ce résultat corrigé par des produits exceptionnels pour 26.406 €, des charges exceptionnelles pour 2 €, l'impôt sur les bénéfices pour 23.526 €, nous mène à un bénéfice net comptable de 107.155 €.

INVESTISSEMENTS

Au cours de cet exercice, les investissements réalisés ont été les suivants :

- Concessions, brevets, licences	14.760 €
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	155.742 €
- Installations générales, agencements, aménagements divers	34.854 €
- Matériel de transport	22.064 €
- Matériel de bureau et mobilier informatique	8.108 €

Divers matériels industriels (rouleuse, cuve, bras aspirant) du matériel de transport (PEUGEOT PARTNER), d'une valeur d'origine de globale de 14.801 € ont été soit mis au rebut ou cédés ; compte tenu des amortissements pratiqués, cette opération a généré une plus-value à court terme de 17.571 €.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous précisons que la société n'a exposé aucune dépense non déductible (CGI art. 39-4) du résultat fiscal au titre de l'exercice écoulé.

RESULTAT - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net de 107.155 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- à un dividende par action de 0 €, soit	0 €
- à la réserve ordinaire	107.155 €

Le paiement des dividendes serait effectué à compter de ce jour et au plus tard le 31 MARS 2022.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois exercices sociaux :

<i>EXERCICE</i>	<i>DIVIDENDES</i>
2017 – 2018	95.000 €
2018 – 2019	50.000 €
2019 – 2020	NEANT

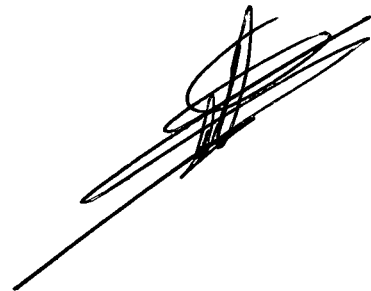
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons d'approuver éventuellement les conventions réglementées, conventions qui, s'il en existe, seront relatées dans le rapport spécial du Président.

Nous vous remercions de votre attention et nous restons à votre disposition pour répondre à toute demande de précisions.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que je soumets à votre vote.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

TC/CD

TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE

"T.C.M."

SAS AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

Parc d'Activités MACON-TGV-LOCHE

287, Rue Macon Chaintré

71000 - MACON

==--==

RCS MACON 330 221 029

==--==

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 13 DECEMBRE 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,

LE TREIZE DECEMBRE A NEUF HEURES,

AU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE,

La Société SOFINOX, actionnaire unique de la Société TCM a tenu une Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur la convocation qui lui a été faite par le Président dans les délais légaux.

Monsieur Sébastien GAUTHIER préside la séance en sa qualité de représentant de la Société SOFINOX, Présidente.

Monsieur Thierry CLAIRE assume les fonctions de Secrétaire.

L'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Monsieur Le Président met à la disposition de l'actionnaire :

- Un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 30 JUIN 2021.
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).

- Le rapport de gestion du Président.

- Le texte des projets de résolutions.

Monsieur Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et déclare que les documents et renseignements visés par ces prescriptions ont été adressés à l'actionnaire unique ou tenus à sa disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président.
- Approbation desdits comptes et conventions.
- Quitus au Président.
- Affectation du résultat.
- Pouvoirs.
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion du Président.

Puis, l'actionnaire unique adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'Actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 30 JUIN 2021 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net de 107.155 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Actionnaire unique donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTION REGLEMENTEES

L’Actionnaire unique après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées relevant des articles L 227- 10 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DES RESULTATS

L’actionnaire unique décide d’affecter le bénéfice de l’exercice s’élevant à 107.155 € de la manière suivante :

- à un dividende par action de 0 €, soit 0 €
- à la réserve ordinaire 107.155 €

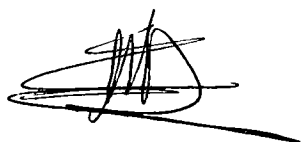
Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et au plus tard le 31 MARS 2022.

L’actionnaire unique précise que le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

<i>EXERCICE</i>	<i>DIVIDENDES</i>
2017 - 2018	95.000 €
2018 – 2019	50.000 €
2019 – 2020	NEANT

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après rédaction et signature du présent procès-verbal.

LE PRESIDENT



LE SECRETAIRE

